Rapport par une organisation non gouvernementale accréditée à des fins consultatives auprès du Comité concernant sa contribution à la mise en œuvre de la Convention

Date limite : 15 FEVRIER 2019

pour examen en 2019

*Le fichier peut être téléchargé à l’adresse suivante :*[*https://ich.unesco.org/fr/formulaires*](https://ich.unesco.org/fr/formulaires)

*Veuillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

|  |
| --- |
| 1. **Identification de l’organisation** |
| **A.1. Nom de l’organisation soumettant le présent rapport** |
| A.1.a. *Nom officiel de l’organisation dans sa langue d’origine, tel qu’il apparaît sur les documents officiels.* |
| Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne |
| A.1.b. *Nom de l’organisation en anglais et/ou en français.* |
| Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne |
| A.1.c. *Numéro d’accréditation de l’organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)* |
| NGO-90290 |
| **A.2.** **Adresse de l’organisation** |
| *Indiquez l’adresse complète de l’organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l’adresse électronique, le site Internet, etc. L’adresse postale indiquée doit être celle où l’organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l’adresse du siège.* |
| |  |  | | --- | --- | | Organisation : | Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne | | Adresse : | 1 route d'Ennezat BP 169 63204 RIOM | | Numéro de téléphone : | +33-1 (0)473646000 | | Adresse électronique : | contact@amta.fr | | Site Internet : | www.amta.fr | | Autres informations pertinentes : |  | |
| **A.3.** **Personne à contacter pour la correspondance** |
| *Donnez le nom complet, l’adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.* |
| |  |  | | --- | --- | | Titre (M./Mme, etc.) : | -M | | Nom de famille : | De Abreu | | Prénom : | David | | Institution/fonction : | Directeur | | Adresse : | 1, route d'Ennezat BP 169 63204  RIOM | | Numéro de téléphone : | 0621408084 | | Adresse électronique : | deabreu@amta.fr | | Autres informations pertinentes : |  | |
|  |
| 1. **Contribution de l’organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)[[1]](#footnote-2)** |
| *Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n’avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.* |
| **B.1.** *Décrivez la participation de votre organisation à l’effort de l’État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s’impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| En partenariat avec l'éducation nationale et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des dispositifs de classes chantantes nous avons commencé un projet autour du chant dans deux classes du Puy-De-Dôme. Ce projet a pour but de faire chanter les enfants en arabe et en occitan (deux langues issues du bassin méditerranéen dont faire partie l'Auvergne à travers sa culture occitane). |
| **B.2.** *Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Organisation d'une rencontres nationales avec la FAMDT sur les musiques traditionnelles et les cultures de l'oralité; Quels enjeux pour demain? les 20 et 21 juin 2015 à la maison de la culture de Clermont-Ferrand. Commanditées par la DRAC AUVERGNE, ces rencontres ont eu pour principal objet la prise en compte du Patrimoine Culturel Immatériel pour le ré-enchantement des territoires et l’amélioration du vivre-ensemble.  Depuis 1985 et le colloque « De La Recherche à la Création », l’AMTA n’a eu de cesse de collecter, sauvegarder, valoriser le Patrimoine Culturel Immatériel de l’Auvergne à travers le soutien à la création artistique et à la formation. Aujourd’hui, où en sommes-nous de cette démarche ? Comment ré-interroger nos pratiques, nos certitudes, au regard des mutations que la société a subie ces dernières décennies ?  Organisé par l’AMTA et la famdt accueilli par la Ville de Clermont-Ferrand, ce colloque a rassemblé chercheurs, praticiens, artistes, enseignants et responsables politiques durant deux jours à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand, pour donner du grain à moudre à une réflexion traversant les grandes problématiques du monde contemporain.   Ce colloque a ouvert des nouvelles perspectives et a modifié le projet porté par le réseau de l'AMTA pour une meilleure prise en compte du patrimoine vivant sur nos territoires auvergnats en intégrant également les cultures du monde. |
| **B.3.** *Décrivez l’implication ou la contribution de votre organisation dans l’élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Nous n'avons pas encore pas participer à l'élaboration des rapports des Etats |
| **B.4.** *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d’assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| En 2018, nous avons constitué un groupe de travail sur l'opportunité de lancer un processus d’inscription de la bourrée au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est dans cette esprit que nous organisons un colloque sur : Faut-il inscrire la bourrée au patrimoine mondial de l'Unesco? les 22 et 23 mars prochain à Clermont-Ferrand |
| **B.5.** *Décrivez la participation de votre organisation à l’identification, la définition (Article 11.b) et l’inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Nous avons contribué à la demande de la direction générale des patrimoines à un rapport sur la candidature à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français de la cabrette. Nous sommes sollicités pour participer à un groupe de travail autour de la l'inscription de la coutellerie de Thiers. |
| **B.6.** *Décrivez la participation de votre organisation à d’autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l’Article 13 et la DO 153 qui visent à :*   1. *mettre en valeur la fonction du PCI ;* 2. *encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;* 3. *faciliter, dans la mesure du possible, l’accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l’accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.*   *Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu’elle participe à de telles mesures.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| L'AMTA réunit les fonds documentaires du PCI de l'Auvergne qui sont mis à disposition du public à travers un centre de ressource mais également à travers un portail numérique qui regroupe de plus de 500 heures d'enregistrements sonores. Un partenariat avec les archives départementales du Puy-De-Dôme a permis de valoriser 8500 photos issues des fonds de l'AMTA. Nous participons au réseau documentaire de la FAMDT et nous sommes, dans ce cadre là, pôle associé à la BNF. Nous avons créé en 2016 un site internet dédié à nos projets de collecte et valorisation: www.carnetsamta.fr Nous intervenons dans plusieurs cursus universitaire (anthropologie de la danse, sociologie, action culturel, VetagroSup...) sur les thématiques : PCI et développement territorial et/ou PCI et création artistique. Nous avons accompagné, la Cie l'Auvergne Imaginée, les recherches et la création d'un spectacle autour des pratiques de Réveillez en Auvergne (chants de quêtes). Nous avons co-produit avec l'orchestre d'Auvergne deux créations (en 2017 et 2018) autour de la cabrette et du chant trad pour orchestre classique. Nous avons réalisé un documentaire sur les savoirs populaires autour des plantes sur le territoire de Salers : https://carnetsamta.fr/2016/10/25/hommesetplantes/ Nous sommes en cours de création d'une exposition sur les pratiques des guérisseurs en Auvergne. |
| **B.7.** *Décrivez l’implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :*   1. *des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d’informations à l’adresse du grand public, en particulier des jeunes ;* 2. *des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;* 3. *des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;* 4. *des moyens non formels de transmission des savoirs :* 5. *une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l’existence est nécessaire à l’expression du PCI.*   *Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu’elle participe à de telles mesures.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Réalisation d'une exposition en partenariat avec la ville de Riom, à destination du jeune public sur les traces du PCI dans les archives municipales de la ville.  Création d'un livre-disque : A quoi tu joues Marie-Coco? document pédagogiques autour des musiques, danses et contes de la Haute-Loire.  Création en 2016/2017 d'un conte musical avec une école d'un quartier sensible de Clermont-Ferrand. |
|  |
| * + - 1. **Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale** |
| *Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l’échange d’informations et d’expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l’Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :*   1. *le partage d’information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;* 2. *la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 crées sous les auspices de l’UNESCO (DO 88) ;* 3. *le développement de réseaux d’ONG, de communautés, d’experts, de centres d’expertise et d’instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).*   *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Nous travaillons avec le CMTRA a la construction d'un réseau régional en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous sommes partenaires de la Base Inter-régionale du Patrimoine Oral qui permet à 6 structures du PCI de mettre en accès leur collection. |
|  |
| **D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** |
| **D.1** *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l’Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| non l'AMTA n'a pas encore participé à des réunions du Comité |
| **D.2** *Votre organisation a-t-elle été membre de l’Organe d’évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l’Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*  *Ne pas dépasser 100 mots* |
| non l'AMTA n'a pas encore été membre |
| **D.3** *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu’elle pourrait fournir de tels services à l’avenir ?*  *Ne pas dépasser 500 mots* |
| non l'AMTA n'a pas encore fourni de services au Comité |
|  |
| **E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :** |
| **E.1.** *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu’en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l’anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s’agit et le nombre des membres/ou du personnel de l’organisation apte à le faire ?*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Notre organisation à la capacité de traiter des demandes en français (5 personnes) et en anglais (2 personnes) |
| **E.2.** *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Musiques et danses traditionnelles Savoirs populaires autour des plantes Cuisine populaire Pratiques de soins |
| **E.3.** *Décrivez l’expérience de votre organisation dans l’évaluation et l’analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Une demande d'accompagnements pour la demande d'inventaire de la cabrette |
| **E.4.** *Votre organisation a-t-elle l’habitude d’élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s’agit et le nombre des membres/ou du personnel de l’organisation apte à le faire.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| uniquement en français pour le moment |
| **E.5.** *Votre organisation a-t-elle l’habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d’appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Non, pour l'année 2019 nous avons demandé un numéro d'agrément pour les projets européens car nous devenons partenaire du master international choreo mundus. |
|  |
| **F. Coopération avec l’UNESCO** |
| *Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l’UNESCO (en coopération directe avec l’UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l’UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l’autorisation d’utiliser l’emblème de l’UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).*  *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Nous avons l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'unesco pour les rencontres nationales que nous avons organisé en juin 2015 |
|  |
| **G. Signature** |
| *Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le comte de l’organisation.* |
| |  |  | | --- | --- | | Nom : | De Abreu | | Titre : | directeur | | Date : | 05-02-2019 | | Signature : |  | |

#### 

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l’(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E. [↑](#footnote-ref-2)